

Apprentissage des mathématiques et du français à l'école primaire : quand JM Blanquer veut imposer ses ordonnances.

Depuis quelques semaines, le ministère communiquait sur la publication future au Bulletin Officiel de circulaires et notes de service signés de la main du ministre lui-même et qui visent à encadrer plus fermement les pratiques pédagogiques des enseignant-es pour les maths et le français à l'école primaire. C'est aujourd'hui chose faite.

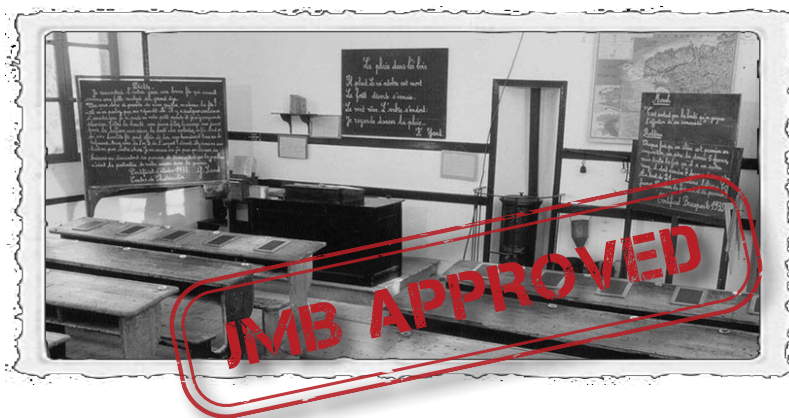
À la lecture des documents produits, on constate simplement l'application de ce que le ministre prône depuis son arrivée rue de Grenelle et que la CGT Éduc'action dénonce : encadrement des pratiques pédagogiques, mise aux pas des personnels en leur supprimant toute liberté pédagogique et référence quasi exclusive aux neurosciences au détriment des autres recherches pédagogiques.

Au-delà de ces mesures publiées, la CGT Éduc'action dénonce les contre-vérités distillées par le ministre dans l'interview accordée à la presse. Il est en effet faux d'affirmer que ces textes sont les seuls existants à la disposition des personnels pour qu'ils exercent leur métier. En publiant ces textes, le ministre veut imposer des pratiques et instiller la confusion dans les obligations applicables aux enseignant-es. C'est surtout oublier que le Code de l'Éducation et les programmes sont bien les textes réglementaires de référence auxquels les fonctionnaires de l'Éducation nationale doivent se conformer. De même, il est faux d'affirmer que ces textes publiés sont le fruit de la concertation au sein de l'Éducation alors que les organisations syndicales ou de parents d'élèves n'ont pas été associées. Il est également faux d'opposer des méthodiques pédagogiques qui fonctionneraient à d'autres jugées dangereuses pour les apprentissages. Comment croire que les apprentissages des élèves se feraient de

manière mécanique sur la seule base de certaines études neuroscientifiques ?

Comment croire que des dizaines d'années de recherches pédagogiques et de pratiques diversifiées seraient à jeter aujourd'hui ? Enfin, la volonté du ministre d'imposer des manuels scolaires à tous les élèves va être confrontée à la réalité du terrain et c'est oublier que leur achat se fait par les collectivités territoriales qui ne sont pas en mesure pour le moment de le faire.

Pour la CGT Éduc'action, la publication de ces textes et l'interview de JM Blanquer relèvent de la seule communication politique d'un ministre qui, plus que jamais, impose de manière autoritaire son idéologie et sa vision de l'École. Les propos du ministre traduisent une méconnaissance des pratiques de terrain et une sorte de mépris de leurs compétences. Leur enseignement ne peut que renvoyer à des pratiques de terrain, il manque donc des personnels. À lire JM Blanquer, l'École avant son arrivée n'existait pas ou était mal faite. Les collègues apprécieront.



Face à ces nouvelles attaques à l'encontre du monde de l'Éducation, la CGT Éduc'action rappelle que si « la liberté pédagogique n'est pas l'anarchie », elle constitue un des piliers du métier d'enseignant-e stipulé dans le Code de l'Éducation. La CGT Éduc'action rappelle aussi que la réussite des élèves ne passe pas que par le lire-écrire-compter. La formation des personnels ainsi que les conditions matérielles des études (effectifs par exemple) sont aussi des facteurs déterminants. Et à ce sujet, pas un mot du ministre.

Montreuil, le 25 avril 2018